



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le cinquième (5^e) jour du mois de juillet 2021 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	Siège # 1
M. André Therrien, conseiller	Siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	Siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	Siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	Siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	Siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Lalumière.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. Items statutaires**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour Décision
 - 1.2 Période de questions Information
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 Décision
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2021 Décision
 - 1.4 Présentation des dépenses récurrentes Information
 - 1.5 Adoption des comptes à payer Décision
 - 1.6 Dépôt de la situation financière au 30 juin 2021 Information
 - 1.7 Suivi des dossiers municipaux Information
- 2. Administration**
 - 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus Décision
 - 2.2 Contrat de prêt à usage – Marais Maskinongé Décision
 - 2.3 Offre d'achat de l'église – Mandat à la firme Cain Lamarre Décision
- 3. Infrastructures municipales**
 - 3.1 Réfection de la rue des Cèdres et de la rue Elgin Décision
- 4. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**
 - 4.1 Directeur général – Fin de probation Décision
- 5. Services de proximité, développement et tourisme**
 - 5.1 Dépôt du rapport final du site archéologique du Parc du Lac-Aylmer Information
- 6. Communications et participation citoyenne**
- 7. Vie communautaire, éducation, loisirs et culture**
- 8. Finances, budget et taxation**
- 9. Urbanisme et environnement**

- | | | |
|--|---|-------------|
| 9.1 | Deuxième adoption du projet de règlement no 1189 visant à modifier le règlement de zonage no 1035 afin de fixer le nombre de logements autorisés dans certaines zones | Décision |
| 9.2 | Adoption du projet de règlement no 1192 sur les tarifs municipaux | Décision |
| 9.3 | Première adoption du projet de règlement no 1194 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin d'inclure des dispositions relatives aux conteneurs de métal | Décision |
| 9.4 | Avis de motion – Projet de règlement no 1196 modifiant le règlement no 1139 sur la constitution d'un CCU afin d'ajuster la détermination du quorum requis pour la tenue des séances du comité | Information |
| 9.5 | Nomination d'un membre au Comité consultatif en environnement | Décision |
| 10. Sécurité publique | | |
| 10.1 | Motion de félicitations - Sergent Martin Paquette | Décision |
| 10.2 | Rapport annuel du comité de sécurité publique de la MRC du Granit | Information |
| 10.3 | Suivi des mesures face à la pandémie COVID-19 | Information |
| 10.4 | Lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation – Défibrillateurs | Information |
| 11. Affaires diverses | | |
| 12. Liste de la correspondance | | |
| 13. Période de questions | | |
| 14. Certificat de disponibilité | | |
| 15. Levée de la séance | | |

1. Items statutaires

Ouverture de la séance à 19 h 09.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé de modifier à l'ordre du jour le point suivant :

- | | | |
|-----|---|-------------|
| 3.1 | Réfection de la rue des Cèdres et de la rue Elgin | Information |
|-----|---|-------------|

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour avec la modification mentionnée ci-haut.

2021-07-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

Aucune question n'a été adressée au conseil.

1.3 Adoption des procès-verbaux

- Séance ordinaire du 7 juin 2021

Correction au point 9.4 :

Remplacer le numéro de projet de règlement 1193 par le numéro 1194.

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 tel que corrigé.

2021-07-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

- Séance extraordinaire du 21 juin 2021

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2021 tel que remis par le directeur général.

2021-07-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 5 juillet 2021

4	STRATFORD - PETITE CAISSE (timbres, publipostage Stratford-Info)	340,65 \$
8	DANY ST-ONGE (vêtements)	450,00 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRERES INC. (MG20)	1 711,82 \$
15	GESCONEL INC. (papier, étiquettes, crayons)	177,81 \$
17	MRC DU GRANIT (quote-part)	44 027,13 \$
21	J.N. DENIS INC. (entretien véhicule, réparation Ford 2009 et Peterbilt 2001)	3 530,06 \$
23	DICOM EXPRESS (envoi)	11,52 \$
29	VILLE DE DISRAELI (3e versement quote-part site enfouissement)	4 428,74 \$
133	JEROME BRETON (vêtements)	75,86 \$
326	N. FAUCHER ENTREPRENEUR ELECTRICIEN (prises balayeuse & vide sanitaire au Parc)	741,63 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	627,27 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC. (cueillette/transport recyclage)	5 030,16 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC. (cueillette déchets/compost)	11 268,88 \$
889	PROPANE GRG INC. (location réservoir)	57,49 \$
1052	LE PRO DU CB INC. (batterie et nettoyage CB incendie)	207,13 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage de vêtements)	186,00 \$
1070	LA CONSTELLATION DU GRANIT (paniers de Noël)	51,00 \$
1131	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA (cueillette solides huileux & phosphate)	320,47 \$
1142	PUBLIFORME INC. (affiche nom de rue)	60,88 \$
1226	LOCALISATION BOIS-FRANCS INC. (recherche de fuite réseau aqueduc)	424,48 \$
1233	CHEM ACTION INC. (recharge pompe)	593,27 \$
1295	WURTH CANADA LTEE (disque et nettoyant pour freins)	110,18 \$
1320	RAYNALD DOYON (essuie-tout, papier à main, papier toilette, cire)	247,45 \$
1356	GROUPE ENVIRONNEX (analyse eau potable et usée)	520,82 \$
1366	GILLES CHAMPOUX (vêtements)	386,28 \$
1396	TRAVAUX AGRICOLES RICHARD LAPOINTE (débroussaillage)	7 122,70 \$

1521	EXCAVATION BOLDUC (MG20)	49 814,88 \$
1528	CAIN LAMARRE (honoraires professionnels)	494,97 \$
1558	DANIA BOISVERT (batterie, eau)	83,26 \$
1567	AMENAGEMENT PAYSAGER PYRUS INC (jardinières, engrais)	1 200,12 \$
1608	9311-4759 QUEBEC INC (FONGIX) (vide sanitaire Domaine Aylmer)	16 110,30 \$
1616	SNRP INC (entretien ménager)	641,56 \$
1618	FQM ASSURANCES INC (assurance SPGLA et Promotion Stratford)	190,75 \$
	TOTAL	151 245,52 \$

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2021-07-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 30 juin 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 30 juin 2021.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

Une vingtaine d'enfants ont participé à la journée cerfs-volants et à la promenade à bicyclette organisées à la Fête nationale par le comité des loisirs. La soirée a eu une bonne participation malgré les mesures en place pour respecter les mesures sanitaires (absence de bar, de feu de joie, etc.). Les feux d'artifice ont été particulièrement beaux cette année pour un budget équivalent aux années précédentes.

La table de concertation a eu lieu pour la première fois la semaine dernière pour réunir les organisations qui mettent en place des activités et événements dans la municipalité. Cela permettra de mieux répartir les activités et créer de l'entraide entre les différents comités. La table est animée par Promotion Stratford.

Nous avons des échanges avec l'école pour donner un deuxième souffle aux inscriptions. Le Cercle des gens d'affaires fait également partie des discussions pour soutenir l'école dans ses projets.

Sécurité publique

Les employés des travaux publics préparent l'installation du deuxième radar pédagogique.

La Sûreté du Québec a été présente lors du Boat Show qui a été organisé sur le lac Aylmer.

Infrastructures municipales

Le possible avis d'étiage annoncé au dernier conseil municipal n'a pas eu lieu puisque les travaux publics ont détecté une fuite qui a pu être réparée rapidement et ainsi rétablir l'équilibre entre la consommation et la production d'eau potable.

Le rechargement de gravier et l'épandage de l'abat-poussière dans les chemins sont pratiquement terminés.

Communications et participation citoyenne

Il y aura une rencontre du comité de suivi du Parc urbain pour donner suite à la Journée portes ouvertes.

Services de proximité, développement et tourisme

Le chalet flottant au Parc du Lac-Aylmer a été retiré pour être loué directement sur le sol. Le Food truck prévu samedi dernier (3 juillet) a été annulé à cause du mauvais temps mais il y en aura chaque autre samedi de l'été. La Société de gestion a reçu de la Coop PicBois une première version du Plan d'aménagement, qui a également été présenté au membre du conseil municipal. Promotion Stratford travaille présentement sur le développement du plan d'affaires, ce qui permettra d'évaluer les possibles subventions.

En plus du plan d'affaires, Promotion Stratford travaille à l'accueil des nouveaux résidents et à l'accompagnement des entrepreneurs de la municipalité. La collaboration avec le Cercle des gens d'affaires permettra d'inclure une nouvelle version du Guide de référence à la trousse d'accueil des nouveaux résidents.

Urbanisme et environnement

L'inspecteur adjoint en environnement a terminé ses visites des bandes riveraines des lacs Aylmer et Thor. Il ira dans les prochains jours au lac Elgin. Au lac Aylmer, sur environ 400 bandes riveraines, plus de 40% ont eu la cote A, plus de 40% ont eu la cote B et environ 15% ont reçu une cote C. Au lac Thor, sur environ 50 bandes riveraines, environ 68% ont eu la cote A, environ 24% ont eu la cote B et environ 8% ont reçu une cote C. Une base de données remplie annuellement permet d'effectuer le suivi de l'évolution de la bande riveraine sur chaque terrain.

Les démarches sont en cours avec l'inspecteur au sujet des terrains encombrés. Les citoyens concernés seront contactés.

Le Comité consultatif d'urbanisme et le Comité consultatif en environnement ont des sièges disponibles pour les citoyens qui souhaitent s'y impliquer.

Finances et budget

La vente pour non-paiement de taxes aura lieu vendredi le 9 juillet. Il y a un terrain sur le territoire de la municipalité qui sera vendu si les taxes ne sont pas payées d'ici cette date.

2. Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

Aucune demande d'autorisation de remboursement n'est présentée.

2.2 Contrat de prêt à usage – Marais Maskinongé

ATTENDU QU'en avril 1999, le ministre des Ressources naturelles a transféré au ministre responsable de la Faune et des Parcs l'autorité sur un immeuble sur lequel est situé l'habitat faunique 02-05-0031-94 ;

ATTENDU QU'en août 1999, le ministre responsable de la faune et des parcs a conclu un contrat de prêt à usage avec le Conseil de l'environnement et de la culture de Stratford (CEC) visant cet immeuble ;

ATTENDU QU'en juillet 2001, le ministre responsable de la faune et des parcs a conclu un autre contrat de prêt à usage avec le CEC ;

ATTENDU QUE ce contrat a pris fin le 31 mars 2003 et que depuis, le CEC a continué d'entretenir l'immeuble qui faisait l'objet du contrat ;

ATTENDU QU'en octobre 2019, le CEC a fait parvenir une résolution au ministre indiquant qu'il souhaitait transférer le contrat de prêt à usage à la Municipalité du Canton de Stratford ;

ATTENDU QU'il entre dans la mission du ministre d'assurer, dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée, la conservation et la mise en valeur des ressources naturelles, dont la faune et son habitat en vertu de l'article 11.1 de la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, c. M-25.2) ;

ATTENDU QUE permettre l'accès aux sentiers aménagés sur l'immeuble ainsi que leur entretien ne constitue pas une activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat faunique 02-05-0031-94 ;

ATTENDU QUE l'Emprunteur et le ministre souhaitent conclure un nouveau contrat de prêt à usage visant l'immeuble ;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
et résolu :

D'AUTORISER M. William Leclerc Bellavance, directeur général secrétaire-trésorier, à signer le contrat de prêt à usage pour le Marais Maskinongé au nom de la Municipalité.

2021-07-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3 Offre d'achat de l'église – Mandat Cain Lamarre

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de développer le cœur villageois ;

CONSIDÉRANT l'utilité que pourrait avoir l'église dans l'atteinte de certains objectifs du plan de développement de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT les discussions qui ont eu lieu avec le Comité de Gestion Saint-Gabriel au cours de la dernière année ;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE MANDATER la firme Cain Lamarre pour la préparation de l'offre d'achat de l'église.

2021-07-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Infrastructures municipales

3.1 Réfection de la rue des Cèdres et de la rue Elgin

Le règlement d'emprunt no 1191 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. L'entrepreneur pourra donc procéder à l'achat du matériel. Il y a présentement un délai de 8 semaines entre la commande et la réception des matériaux. Les travaux débuteraient donc au début du mois de septembre. Nous communiquerons avec les citoyens lorsque le calendrier des travaux sera déterminé.

4. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

4.1 Directeur général – Fin de probation

CONSIDÉRANT QUE M. William Leclerc Bellavance a été nommé comme directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité à compter du 18 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de M. William Leclerc Bellavance prévoit une période de probation de six mois ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pu apprécier au cours des six derniers mois l'engagement et la compétence de M. Leclerc Bellavance comme directeur général et secrétaire-trésorier ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter à la fonction de directeur général et secrétaire-trésorier la stabilité nécessaire à la poursuite de l'amélioration continue de l'administration de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE M. Leclerc Bellavance a manifesté son intérêt à poursuivre dans la fonction de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE M. Leclerc Bellavance a rencontré régulièrement les membres du comité de suivi depuis son entrée en fonction ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de suivi à cet effet ;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

DE METTRE FIN à la période de probation et de confirmer M. William Leclerc Bellavance à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité.

2021-07-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5. Services de proximité, développement et tourisme

5.1 Dépôt du rapport final du site archéologique du Parc du Lac-Aylmer

Le rapport a été déposé aux membres du conseil. Ce rapport démontre le potentiel archéologique au Parc du Lac-Aylmer.

6- Communications et participation citoyenne

7. Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

8. Finances, budget et taxation

9. Urbanisme et environnement

9.1 Deuxième adoption du projet de règlement no 1189 visant à modifier le règlement de zonage no 1035 afin de fixer le nombre de logements autorisés dans certaines zones

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage no 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009 ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite limiter le nombre de logements dans les zones où la protection du milieu naturel est un enjeu ;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier les dispositions relatives au nombre de logements dans les zones de villégiature, ainsi que dans les zones AFT1-8 et Îlot 85 ;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage ;

ATTENDU QUE l'avis de motion en vue de l'adoption du projet de règlement no 1189 a été déposé à la séance ordinaire du 8 février 2021 ;

ATTENDU QUE la première adoption du projet de règlement no 1189 a été effectuée à la séance du 12 avril 2021 ;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

DE PROCÉDER à la deuxième adoption du projet de règlement no 1189 visant à modifier le règlement de zonage no 1035 afin de fixer le nombre de logements autorisés dans certaines zones tel qu'il a été déposé à la séance ordinaire du 8 février.

2021-07-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.2 Adoption du projet de règlement no 1192 sur les tarifs municipaux

CONSIDÉRANT que les dispositions des articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1) permettent à une municipalité de prévoir un mode de tarification pour le financement de tout ou partie de ses biens, services ou activités ;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement provincial sur les conditions et restrictions applicables à l'exercice du pouvoir de tarification des municipalités (RLRQ, c. F-2.1, r. 0.2) ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford entend se prévaloir de ces dispositions de la Loi ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été déposé à la séance ordinaire du 10 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Picard,

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le règlement no 1192 tel qu'il a été déposé à la séance du 10 mai 2021 soit adopté, statué et décrété par ce qui suit :

2021-07-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 APPLICATION DU RÈGLEMENT

La responsabilité de l'application de ce règlement est dévolue au directeur général de la Municipalité.

Les taxes fédérales et provinciales, lorsqu'applicables, sont en sus des tarifs indiqués au présent règlement, à moins d'indications contraires.

Tout montant exigé en vertu du présent règlement et non acquitté après la date d'échéance mentionnée sur la facture est sujet aux intérêts sur les arrérages décrétés par la Municipalité.

ARTICLE 3 OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour objet d'établir un mode de tarification afin de financer les biens, les services et les activités de la Municipalité du Canton de Stratford.

ARTICLE 4 SERVICES ADMINISTRATIFS

Le Conseil impose une tarification pour les activités et les services mentionnés ci-dessous et qui sont rendus par les services administratifs de la Municipalité. Aucune taxe n'est applicable sur ces montants.

Consultation sur place de documents publics	Gratuit
Authentification, assermentation et signature de documents	Gratuit
Pour le paiement refusé ou retourné par une institution financière lorsque le paiement a été fait par chèque ou carte de débit ou autre mode semblable, sauf lorsqu'il s'agit du paiement de la taxation (cf. règlement de taxation 45 \$)	20,00 \$
Recherche d'évaluation non informatisée / recherche	20,00 \$
Réimpression de comptes de taxes	3,00 \$
Confirmation écrite du compte de taxes par unité d'évaluation dont le demandeur n'est pas le propriétaire ou le créancier (ex. notaire)	5,00 \$
Épinglette logo de la Municipalité	2,00 \$
Photocopie (noir et blanc) /feuille	0,25 \$
Photocopie (couleur) / feuille	0,50 \$
Photocopie ou impression 11x17 / feuille	1,00 \$
Envoi de message par télécopieur (de la page)	1,00 \$

ARTICLE 5 LOCATION DE SALLE (SALLE COMMUNAUTAIRE)

Les taxes provinciales et fédérales sont applicables et doivent être ajoutées aux tarifs. L'accès aux salles est gratuit pour les organismes à but non lucratif reconnus ainsi que pour les groupes de soutien. La location doit être effectuée par un citoyen de la municipalité.

	Résident
Salle communautaire (Étage)	75 \$
Système de son portatif	35 \$
Projecteur	20 \$

Un dépôt de sécurité de 200\$ pour la location de la salle ou d'équipement est exigé.

ARTICLE 6 SERVICES DE L'URBANISME

ARTICLE 6.1 PERMIS ET CERTIFICATS

Pour les demandes de permis et de certificat d'autorisation, il est perçu tous les tarifs prévus dans le *Règlement no 1034 sur les permis et certificats*.

ARTICLE 6.2 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour toute demande d'autorisation d'occupation du domaine public de la Municipalité du Canton de Stratford, les frais exigés sont de 50 \$. Le tarif n'est pas applicable jusqu'au 31 décembre 2021 pour les occupations déjà existantes.

De plus le Conseil peut par résolution ajouter des conditions applicables à cette autorisation telles un coût de location et cela, conformément au *Règlement no 1184 relatif à l'occupation du domaine public*.

ARTICLE 7 ABROGATION

Sont abrogés, à toutes fins que de droits, toutes dispositions d'un règlement municipal antérieur incompatibles avec une disposition du présent règlement ainsi que tout règlement municipal antérieur portant sur les tarifs municipaux.

ARTICLE 8 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

9.3 Première adoption du projet de règlement no 1194 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin d'inclure des dispositions relatives aux conteneurs de métal

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage no 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009 ;

ATTENDU QUE le conseil désire inclure des dispositions relatives à l'utilisation de conteneurs à des fins agricoles ;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 7 juin 2021 ;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE PROCÉDER à la première adoption du projet de règlement no 1194 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin d'inclure des dispositions relatives aux conteneurs de métal tel qu'il a été déposé à la séance ordinaire du 7 juin 2021.

2021-07-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.4 Avis de motion – Projet de règlement no 1196 modifiant le règlement no 1139 sur la constitution d'un CCU afin d'ajuster la détermination du quorum requis pour la tenue des séances du comité

CONSIDÉRANT QUE l'article no 11.2 du règlement No 1139 constituant le comité consultatif d'urbanisme, stipule que « Le quorum des assemblées du comité est fixé à six (6) membres »;

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe no 10.1 du même règlement stipule que « Le comité est composé de onze (11) membres »;

CONSIDÉRANT QUE l'article 2 du règlement no 1170 modifiant le règlement no 1139 stipule que « Le comité est composé de neuf (9) membres »;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no 1170 est silencieux au sujet du quorum, ce quorum reste de six (6) membres pour un comité de neuf (9) membres;

CONSIDÉRANT QU'il y a des vacances présentement au CCU;

CONSIDÉRANT QUE le CCU souhaite ajuster le quorum des assemblées du comité pour refléter le nombre réduit de membres;

Je, soussigné, Julie Lamontagne, conseillère, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le projet de règlement no 1196 modifiant le règlement no 1139 sur la constitution d'un CCU afin d'ajuster la détermination du quorum requis pour la tenue des séances du comité

Le projet de règlement a été déposé aux membres du conseil.

9.5 Nomination d'un membre au Comité consultatif en environnement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le Règlement no 1154 constituant un comité consultatif en environnement ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement prévoit que le comité consultatif en environnement est composé de 7 membres, dont 5 personnes non élues, nommées par le conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les membres non élus sont nommés pour un mandat de deux ans, renouvelables;

CONSIDÉRANT QU'il y a 2 postes vacants au comité;

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures a eu lieu depuis le mois de mars;

CONSIDÉRANT la réception de la candidature de M. Sylvain Bergeron ;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE NOMMER M. Sylvain Bergeron comme membre du comité consultatif en environnement et ce, pour un mandat terminant au mois de mai 2023.

2021-07-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10. Sécurité publique

10.1 Motion de félicitations - Sergent Martin Paquette

CONSIDÉRANT QUE le Sergent Martin Paquette a porté secours à un citoyen coincé pendant plusieurs heures sous son véhicule tout-terrain sur un lac gelé le 19 janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE son acte de bravoure a été reconnu par la ministre de la Sécurité publique ;

CONSIDÉRANT le dévouement du Sergent Martin Paquette envers la communauté de Stratford ;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

2021-07-12

DE FÉLICITER le Sergent Martin Paquette pour l'obtention de la Croix de la bravoure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.2 Dépôt du rapport de sécurité de la MRC du Granit

Le rapport a été déposé aux membres du conseil. On constate une diminution des collisions et des arrestations pour facultés affaiblies. On constate une augmentation importante du nombre de signalements de violence conjugale et d'agressions sexuelles. Le maire invite les personnes vivant cette situation à demander de l'aide.

10.3 Suivi des mesures face à la pandémie COVID-19

Le bureau municipal est ouvert depuis le changement en palier jaune. Nous invitons quand même les citoyens à prendre rendez-vous lorsqu'ils souhaitent rencontrer l'inspecteur en bâtiment et environnement puisqu'il reçoit plusieurs demandes dues à l'augmentation importante des transactions immobilières et des rénovations.

10.4 Lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation – Défibrillateurs

Une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation à l'intention de l'ensemble des municipalités nous invite à s'assurer que nos lieux à fort achalandage aient un défibrillateur accessible.

La Municipalité a déjà un défibrillateur au chalet de loisir et dans un camion de pompier. Le conseil évaluera avec la Société de gestion du parc du lac Aylmer la pertinence d'en ajouter un au parc.

11. Affaires diverses

12. Liste de la correspondance

- CIUSSS de l'Estrie – CHUS – Remerciements

Le CIUSSS remercie les Municipalités du Granit pour leur collaboration lors des mesures d'urgence sanitaire.

- Subvention Programme d'aide à la voirie locale - Volet Entretien des routes locales

Confirmation d'une aide financière de 39 305\$ pour l'entretien des routes locales.

- Subvention Programme d'aide pour les bâtiments municipaux

Confirmation d'un programme d'aide de 75 000\$ pour les bâtiments municipaux.

- Subvention Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration

Confirmation d'une aide financière de 26 854\$ pour les travaux d'amélioration des routes.

- Maison La Cinquième Saison – Remerciements

Remerciement de la Maison La Cinquième Saison pour la contribution de la Municipalité à leur campagne de financement.

- MAMH – Subvention TVQ

Confirmation d'une subvention de 8 090 \$.

- MAMH – Acceptation du règlement d'emprunt

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a accepté le Règlement d'emprunt no 1191 de la Municipalité. Les travaux de réfection de la rue des Cèdres et de la rue Elgin pourront donc avoir lieu.

13. Période de questions

Madame Denyse Blanchet demande la durée du contrat de prêt à usage du marais Maskinongé. Le directeur général secrétaire-trésorier lui répond que l'entente termine en 2026. Le conseiller Richard Picard ajoute que le contrat se prolonge à moins qu'une des parties avise de son intention de mettre fin à l'entente.

Madame Denyse Blanchet demande s'il y a un délai prévu pour l'acquisition de l'église. Le maire répond qu'il souhaite conclure la transaction avant les élections municipales de novembre 2021.

14. Certificat de disponibilité

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce cinquième (5^e) jour de juillet 2021.

15. Levée de la session régulière

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 35.

2021-07-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière
Maire

William Leclerc Bellavance
Directeur général et secrétaire-
trésorier